



Statut étudiant

Par naguarra

Bonjour,

J'ai obtenu en mars un diplôme d'état d'infirmier (bac +3) puis est poursuivi mes études en formation initiale avec un Master Santé depuis septembre.

J'ai du arrêter le Master mi-décembre. Je voulais savoir si je gardais le statut étudiant pendant toute la durée de l'année scolaire 2021/2022 ou si le statut étudiant s'arrêtait le jour de ma désinscription à l'université ?

Merci,

Cordialement.